

Fiche de Poste :

Cadre Supérieur de Santé

Service : URGENCES

PRÉSENTATION DU SERVICE	
Missions du service	<p>Les URGENCES accueillent 24H/24H, toute personne présentant un problème de santé physique, psychologique ou social. Le service prend en charge en mettant en œuvre tous les moyens pour faire un diagnostic et assurer les premiers soins et examens nécessaires et les orienter si nécessaire vers les services ou les structures qui répondront le mieux à leurs besoins.</p> <p>L'UHCD accueille les patients issus des urgences nécessitant une surveillance rapprochée ou des examens complémentaires à visée diagnostique et thérapeutique. La capacité d'accueil est de 6 lits.</p> <p>Le SMUR est constitué d'une équipe médicale (médecin et infirmier anesthésiste) intervenant sur le territoire du Nord-Mayenne 24H/24 à la demande du SAMU.</p>
Composition du service	<p>Le service des Urgences fait partie du pôle UMSSR. Il comprend 3 composantes : Urgences, UHCD, SMUR.</p> <p>Il est composée d'une équipe médicale, paramédicale : IDE, IADE, AS, ASH, Secrétaires.</p>
MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE	
Missions et activités principales du poste	<p>Sous la responsabilité du Directeur des Soins, du cadre supérieur de santé de pôle UMSSR et en lien chef de service du service des Urgences. Il participe, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, à l'élaboration du projet de service. Il est plus particulièrement responsable de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évolution du projet de soins.</p> <p>Missions de Proximité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est responsable de la gestion du service et organise la prise en soin globale de la personne hospitalisée pour apporter des réponses adaptées à ses besoins de santé et une continuité de soins. Il développe une politique de soins sur la base du parcours du patient. - Il est garant de qualité des soins et la gestion des risques lors de la prise en soins des personnes accueillies dans l'unité : amélioration des procédures, en partenariat avec le service qualité, évaluation des pratiques, réalisation des audits qualité et réajustement des pratiques, - Il met en œuvre des projets personnalisés de soins, en équipe pluri professionnelles - Il est garant de la qualité de la transmission des informations concernant le patient, les professionnels de santé et l'institution - Il est responsable de la planification des horaires postés sauf pour le personnel IADE, cette planification est réalisée par le cadre IADE - Il encadre, anime, accompagne, évalue les équipes soignantes des Urgences, en lien avec les compétences attendues et définies dans les profils de postes. - Il a un rôle de formation, de coordination et de recherche. - Il est acteur du dispositif d'information ascendante et descendante, il exécute des tâches administratives et collabore avec le Cadre de Pôle.

	<ul style="list-style-type: none"> - Il se positionne en tant qu'intermédiaire entre une équipe sur le terrain et le cadre de pôle. - Il est avec le médecin chef de service l'interlocuteur référent auprès des partenaires et services extérieurs (autres établissements de santé, pompiers, polices, ambulanciers...) - Il réalise le suivi d'activités en collaboration avec le cadre de pôle : tableaux de bord. <p>Missions de liaisons interne et externe au CHNM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il participe à la dynamique de l'équipe de Cadres du pôle UMSSR/groupes de travail transversaux. Il s'intègre dans l'organisation pour assurer une continuité de l'encadrement dans le Pôle UMSSR. Il assure le remplacement de la Cadre de Santé de Médecine 1. - Il favorise des liens et travaille en coordination avec les différents collaborateurs (assistante sociale, UMP, secrétaires, EMG, PASS, Addictologie, l'Imagerie Médicale, laboratoire, pharmacie...) et les autres services de soins du CHNM, ainsi qu'avec les partenaires extérieurs notamment dans la préparation. - Il travaille en coordination avec les services administratifs, les services logistiques et techniques. - Il favorise la collaboration entre médecins et équipe paramédicale afin d'assurer une cohérence dans la complémentarité des prises en soins. - Il est membre du Quator PASS. - Il est acteur du projet de territoire GHT (soins non programmés), il est force de proposition dans le projet de territorialisation des Urgences du GHT.
<p>Intérêts, contraintes, difficultés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des connaissances sur les prises en soin d'urgence, de SMUR, et d'UHCD ainsi que sur les différentes organisations qui en découlent. - Avoir un rôle transversal qui permet des contacts avec tous les services de l'établissement avec un grand nombre de partenaires extérieurs ainsi qu'avec une population très hétéroclite. - Acquérir des connaissances concernant la gestion et le fonctionnement de matériel spécifique ainsi que l'évolution des techniques. - Apprendre à gérer des situations très diversifiées (de l'urgence vitale chirurgicale et médicale à la « bobologie », problèmes psychologiques et sociaux, voire administratifs). - Acquérir de connaissances sur les textes officiels et les droits (responsabilité – secret professionnel – droit du patient – prise en charge...). - Etre disponible pour gérer les nombreux imprévus, gérer les tensions causées par les temps de suractivité et par le manque de lits d'hospitalisation. - Planifier les congés et les absences en alternance avec le Cadre de Médecine 1
COMPÉTENCES REQUISES SUR LE POSTE	
<p>Savoir</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etre titulaire du diplôme de cadre de santé, issu de la filière infirmière ou IADE • Avoir des connaissances sur la politique de santé, de formation • Avoir des connaissances professionnelles dans le domaine infirmier, référentiels de formation • Avoir une maîtrise dans la gestion des ressources humaines, gestion de projet, gestion budgétaire. • Etre ouvert à des approches diverses de la santé.
<p>Savoir-faire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etre impliqué dans la politique générale du CHNM • Etre capable de fédérer les équipes paramédicales et médicales autour du projet de soins • Etre capable d'anticiper, planifier, prioriser, déléguer : évaluation des priorités. • Etre autonome dans son domaine de compétences. • De par sa prise de recul, être capable d'analyser en équipe une situation complexe ou un problème. • Etre capable de s'adapter au contexte environnemental. • Etre capable de s'adapter aux évolutions des services, du pôle, institutionnelles et nationales.
<p>Savoir-être</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir des capacités relationnelles afin de favoriser l'expression de chaque membre de l'équipe, écoute, diplomatie et fermeté • Avoir la maîtrise de soi • Etre capable de développer une collaboration en transversalité sur l'établissement, développer un esprit d'équipe et travailler en équipe pluridisciplinaire. • Etre capable de se remettre en cause.

NIVEAU D'AUTONOMIE ET DE RESPONSABILITÉ	
<ul style="list-style-type: none"> • Sous la responsabilité du Directeur des Soins, du cadre supérieur de santé de pôle UMSSR, l'agent est autonome dans l'organisation de son travail et la réalisation des tâches qui lui sont confiées dans le respect des attendus de la fonction. • Il est responsable de la fiabilité des informations qu'il transmet à ses différents interlocuteurs. • Il doit alerter immédiatement le cadre supérieur de santé de pôle UMSSR dès connaissance d'un dysfonctionnement, de situation difficile ou délicate (Etudiant en stage, sur les écoles ...) ou d'une anomalie dans l'exécution de ses activités 	
CHAMP DES RELATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer, coopérer pour un travail en polyvalence. • Participer à la diffusion des informations dans le respect des règles de discrétion professionnelle. • Respecter la confidentialité des informations traitées. • Participer, le cas échéant, à la prise de décision, écouter et accepter les décisions prises. • Etre à l'écoute des étudiants et élèves et en rendre compte au Directeur des instituts et/ou Cadres de Santé Formateurs. • Partager, échanger et transmettre les informations. 	
Liens privilégiés avec le Cadre de Pôle, la Direction des Soins, la Direction des Ressources Humaines, la Direction financière et les Etablissements partenaires	
RÉFÉRENCE RÉPERTOIRE NATIONAL DES MÉTIERS	
Métier : Encadrant d'unité de soins et d'activités paramédicales Famille : SOINS Sous-famille : Management des organisations des soins Code RMFPH: 05U20	

RÉDACTION	VÉRIFICATION	APPROBATION
<u>Nom, Fonction</u> : Joëlle PEAN Cadre Supérieure Pôle RS, Véronique LODE Cadre Supérieure Pôle UMSSR <u>Nom, Fonction</u> : CREUZET Catherine, Directrice <u>Nom, Fonction</u> : COSMAO Christine Directrice des Ressources Humaines	<u>Nom, Fonction</u> : GEORGE Jennifer Responsable des Ressources Humaines	<u>Nom, Fonction</u> : COSMAO Christine Directrice des Ressources Humaines
Date : 04/10/2017	Date : 05/10/2017	Date : 05/10/2017

